



Crésus Comptabilité

20.6.5 - Empêcher la répartition

20.6.5 - Empêcher la répartition

Si l'option *Répartit les codes de répartition et les répartitions manuelles* est cochée, Crésus Comptabilité répartit les montants dans les centres d'analyse selon les codes de répartition. Dans ce cas, l'analyse tient compte des charges et produits directs et indirects.

Si l'option n'est pas cochée, les montants des écritures qui ont été passées avec un code de répartition ne sont pas répartis dans les centres d'analyse. Dans ce cas, seules les écritures imputées directement à un centre d'analyse sont prises en compte.

Dans notre exemple Analyse2.cre ceci permet d'obtenir les résultats des projets sans tenir compte des charges indirectes.

Avec répartition

Code	Titre	Résultat
------	-------	----------

Centres d'analyse

P1000	Projet 1000	120
-------	-------------	-----

P2000	Projet 2000	-30
-------	-------------	-----

	Total	90
--	-------	----

Codes de répartition

FGEN	Frais généraux	-30
------	----------------	-----

	Total	-30
--	-------	-----

Sans répartition

Code	Titre	Résultat
------	-------	----------

Centres d'analyse

P1000	Projet 1000	130
-------	-------------	-----

P2000 Projet 2000 -10

	Total	120
--	--------------	------------

Codes de répartition

FGEN	Frais généraux	-30
------	----------------	-----

Total -30